

Commissaire de police

Le commissaire dirige un commissariat ou un service spécialisé par exemple : les stupéfiants, les mineurs, un service judiciaire ect. Il mène les hommes et les femmes dans les actions et les enquêtes qui sont définies par le ministère de l'intérieur. Il a pour mission de gérer ses équipes, piloter les opérations. Le commissaire de police reste au maximum 4 ans dans son poste et évolue par ancienneté dans les autres grades supérieurs (celui de commissaire divisionnaire, contrôleur et inspecteur général, grade les plus hauts dans la police nationale). Pour ce métier il faut préparer un master de 5 ans, faire un bac+7. Pour être commissaire de police il faut avoir des qualités par exemple : avoir une bonne écriture, de la curiosité, le sens de partage, être à l'aise pour parler en public, être sociable avec les autres.